

résistance. La garnison était de sept cents hommes, dont cinq cents de troupes réglées et deux cents volontaires canadiens. Les uns et les autres se battirent en gens de cœur, et endurèrent avec une constance digne de tout éloge les fatigues et les difficultés d'un long siège, encore augmentées par la rareté des provisions de bouche.

Prévoyant que le manque de vivres ne permettrait pas à la garnison de St. Jean de tenir longtemps, le général Carleton pensa à assembler une force capable d'en faire lever le siège, ou d'y jeter des secours. Il envoya au colonel MACLEAN, qui était alors à Québec, l'ordre de lever autant d'hommes qu'il pourrait, et de monter à Sorel, où il se proposait de l'aller joindre. Cet officier réussit à mettre sur pied environ trois cent cinquante hommes, Canadiens pour la plupart, et montagnards écossais, avec lesquels il se mit en route. Le gouverneur, de son côté, rassembla un corps d'environ mille hommes, presque tous Canadiens; mais au lieu d'aller joindre M'Lean à Sorel, il entreprit de traverser le St. Laurent en bateaux, pour débarquer sur le rivage de Longueuil, vis-à-vis de Montréal, où se trouvait un corps d'Américains avantageusement posté, avec deux pièces de campagne. Ils le laissèrent approcher jusqu'à la portée du pistolet, et firent alors sur ses gens un feu si vif d'artillerie et de mousqueterie, qu'ils furent contraints de virer promptement de bord. Il y eut quelques hommes de tués et de blessés et quelques prisonniers. En même temps, un autre parti d'Américains força M'Lean à retraiter jusqu'à Sorel, où il fut abandonné de la plupart de son monde, et contraint de s'en retourner avec le reste à Québec.

Dès que Montgomery eut reçu la nouvelle de la défaite du général Carleton, il envoya au major Preston, par un des prisonniers, un pavillon de trêve, avec une lettre où il lui donnait le détail de l'affaire et le sommait de lui remettre son fort, afin d'épargner une effusion de sang humain qu'une plus longue résistance occasionnerait inutilement. Le major demanda quelques jours de délai, dans l'espoir d'être secouru; mais sur ce que le siège durait depuis longtemps, et que la saison était déjà très avancée, Montgomery exigea une reddition immédiate; et le 3 Novembre, après avoir obtenu les honneurs de la guerre, à cause de sa belle défense, la garnison mit bas les armes et demeura prisonnière de guerre. Les Canadiens, parmi lesquels il y avait des messieurs des meilleures familles du pays, et qui s'étaient conduits, durant le siège, de la manière la plus méritoire, furent compris dans la capitulation, et envoyés avec les autres prisonniers dans l'intérieur des colonies. Les Américains trouvèrent dans le fort de St. Jean une quantité considérable de munitions et d'effets militaires.